

VŒUX DU MAIRE AUX ASSOCIATIONS ET PERSONNALITES

(16.01.2004)

Je voudrais tout d'abord exprimer le réel plaisir que nous avons, les membres du Conseil Municipal et moi-même, de vous accueillir dans le cadre d'une cérémonie traditionnelle, oh combien agréable, de présence et d'échange de vœux, de remise de récompenses aux membres des associations, en présence de Monsieur Jean-Louis DUMONT notre député, du Colonel GRAMMATICO, commandant le 3°RHC, de Maires et de Vice Présidents de la Communauté de Communes et, pour la première fois, de Madame THIEBAULT, Directrice Départementale de l'ADAPA et des aides ménagères de la ville.

En votre nom, je tiens à les remercier de leur présence, en présentant les excuses des autres personnalités meusiennes, retenues par une semblable cérémonie à l'Hôtel de Région.

Nous avons aujourd'hui une pensée émue en souvenir de notre ami Christian MICONI notre dévoué Adjoint aux associations disparu tragiquement le 21 Juillet. Christian était d'une jovialité exemplaire. Il nous manque cruellement.

Je commencerai, comme la coutume nous y invite, à vous présenter mes vœux les plus sincères de bonheur, d'épanouissement personnel, pour vous-même, vos familles, vos proches, des vœux de renforcement des relations humaines que nous tissons les uns envers les autres.

Merci à vous tous, les bénévoles associatifs, pour votre disponibilité, vous qui vous dépensez, sans compter pour faire vivre et développer vos associations, et rendre plus attractive notre ville dans tous les domaines sportifs et culturels.

Merci à vous tous, qui êtes animés du même souci que le nôtre, servir l'intérêt général et animer notre ville.

Merci aussi à Madame THIEBAULT et aux aides ménagères pour le rôle irremplaçable qu'elles assurent afin de maintenir et d'entourer les personnes âgées à domicile.

Vous savez que la Ville a fait le choix de placer la personne âgée au centre de sa politique avec de nouveaux services depuis 1998.

Qu'allons-nous retenir des grands événements de l'année 2003 ?

La guerre des Etats-Unis contre l'IRAK prouve une nouvelle fois que la raison du plus fort n'est pas toujours la meilleure. Combien de morts parmi les civils irakiens depuis le début du conflit, nul ne le dit, combien de morts parmi les militaires américains, le chiffre est contesté. Chaque jour les attentats continuent faisant de nouvelles victimes. Malgré l'arrestation du dictateur, rien n'est réglé. Je continue à souhaiter un monde multipolaire, plus respectueux des identités et des différences, une O.N.U efficace qui ne serait plus ce que le Général de Gaulle, en son temps, a appelé un machin...

2003 aura été aussi l'année de la canicule et ses 15 000 victimes, la baisse de la croissance avec une augmentation sensible des plus démunis, comme en témoignent les chiffres fournis par les Restos du Cœur qui parviennent difficilement à faire face à l'augmentation de 10 % des bénéficiaires au niveau départemental, sans oublier la Croix Rouge et le Secours Catholique confrontés à la même tendance.

2003, c'est aussi l'effroyable tremblement de terre en IRAN, le crash d'un Boeing à SCHARMEL SHEIK. Les élans de solidarité ont transcendé beaucoup de différences.

Après la remise en cause des retraites par répartition, 2003 c'est encore les décisions relatives à la décentralisation.

Je n'étonnerai personne en exprimant mes craintes et mes inquiétudes sur la décentralisation mise en place, des inquiétudes au demeurant partagées par les Maires de France, toutes tendances politiques confondues.

Inquiétude, morosité ? Dans le texte de loi, il manque en effet des dispositions concrètes sur les transferts financiers, car c'est bien les communes et les communautés de communes qui seront pénalisées, si les départements et les régions les moins favorisés, pris à la gorge par des transferts de charges mal compensés, sont conduits à réduire leurs aides aux communes.

Et ce ne sont pas les conditions du transfert du RMI et RMA aux Conseils Généraux qui contribueront à lever les inquiétudes. Le département de la Meuse gère le RMI-RMA à compter du 1^{er} Janvier 2004. Il sera indemnisé sur la base du nombre de RMI en 2003.

Or, avec la réforme de l'UNEDIC et de l'Allocation Spécifique de Solidarité, le département devra faire face à une estimation de 500 Rmistés supplémentaires, non compensés par l'Etat en 2004 ce qui signifie une nouvelle augmentation des impôts du département...

Autre motif d'inquiétude.

L'Inspecteur d'Académie de la Meuse m'a informé de son projet de fermeture de deux classes dans le Canton, celle de ROUVRES en WOEVRE, et une à l'école élémentaire d'ETAIN.

Au nom du sacro principe de réduction des budgets publics, la calcullette de l'Etat et du Ministère de l'Education Nationale fonctionne de manière impitoyable.

Pour la rentrée scolaire de Septembre 2004, il est prévu de supprimer 612 emplois dans l'Académie de NANCY-METZ, de la maternelle au Lycée.

Rien que dans les Ecoles élémentaires et maternelles de l'Académie NANCY-METZ on attend, chiffres officiels, à l'appui, 657 élèves supplémentaires à la rentrée de septembre 2004, mais il est prévu de supprimer 76 postes d'enseignants.

Dans le département, toujours pour septembre 2004, on attend 128 élèves supplémentaires et on veut nous supprimer des postes.

A ROUVRES en WOEVRE, classe unique, nous avons 15 élèves cette année, nous en attendons 21 en Septembre 2004.

A l'école élémentaire d'ETAIN forte de 17 classes et 376 élèves, l'évaluation des effectifs, attendus est chaque année difficile. Pour une raison toute simple, nous connaissons les militaires qui seront mutés, mais en Janvier, nous ne connaissons pas ceux qui arriveront au 3^o RHC, et donc il y a toujours une incertitude sur le nombre d'enfants.

Dès que nous avons été informés, de ces suppressions, les élus se sont mobilisés. Je m'en suis entretenu auprès du Préfet de la Meuse, de l'Inspecteur d'Académie et de l'I.E.N.

Serge ROMANELLO, Maire de ROUVRES, a réuni son conseil municipal et les parents hier soir en présence de l'Inspecteur de l'Education Nationale, du Président de la CODECOM et de moi-même. La mobilisation forte à ROUVRES a permis d'obtenir un moratoire d'un an, mais il convient de rester vigilant.

A ETAIN, les élus sont mobilisés, une réunion du Conseil Municipal se tiendra prochainement sur cette question, et je rencontre demain matin les deux fédérations de parents d'élèves.

Un mot enfin sur un autre motif d'inquiétude qui ne l'est plus aujourd'hui.

J'ai annoncé voici un an avoir obtenu l'aménagement du carrefour d'EIX et d'une voie lente dans la côte d'ETIN, côté ETAIN. Cette réalisation devrait commencer en Septembre 2003. La réduction des crédits d'Etat et la remise en cause du planning initial de réalisation, m'ont amené à interroger le Préfet que nous avons reçu la semaine dernière.

L'aménagement du carrefour sera effectué en 2004, la voie lente est reportée à 2005. Un an de plus, comme pour le contournement d'ETAIN, ce n'est pas la mer à boire, quand on sait que les élus du secteur demandent cette voie lente depuis 20 ans : vous pouvez compter sur ma vigilance pour que les délais soient respectés.

Cela dit, avant d'évoquer les perspectives communales et cantonales pour 2004, je tiens à rappeler succinctement les réalisations 2003.

- 2003 c'est d'abord le début des travaux de contournement. Celui-ci devrait être terminé pour la mi-2005 malgré la réduction des crédits d'Etat dans le domaine routier. Six mois de retard, n'est pas le plus grave, quand on sait que la Ville attendait son contournement depuis trente ans...
- La réhabilitation de la Salle Brasse et Focosi inaugurée le 31 Août.
- La création de la 1^{ère} tranche du Lotissement le Moulin, Avenue du Général de Gaulle. Les 7 parcelles sont vendues et à ce jour quatre permis de construire sont accordés.
- La poursuite du programme pluriannuel des travaux d'assainissement avec la création du réseau Avenue du Général de Gaulle.
- L'aménagement paysager du terrain central des Clairs Chênes et celui du passage à niveau.
- La destruction des ruines devenues dangereuses à l'emplacement DUBOIS MARTIN entre l'Avenue de Gaulle et la route de Damvillers, malgré des péripéties juridiques qui ont été imposées et que la Ville a gagnées, tant au Tribunal d'Instance, qu'au Tribunal Paritaire de Baux Ruraux. Malheureusement, des esprits chagrins font appels de ces décisions ce qui entraîne inévitablement un retard dans la concrétisation de notre objectif, à savoir la création de quatre parcelles de lotissement, pour lesquelles nous avons déjà des acheteurs.
- 2003, c'est encore la destruction de l'immeuble vétuste ROLDO, place de la Gare.
- La finition et la réfection complète de l'éclairage intérieur de l'Eglise, de même que la réfection de pierres détériorées par le temps.
- Des travaux afin d'améliorer l'écoulement des eaux de pluies dans plusieurs secteurs de la Ville.
- La création d'un parking public d'une vingtaine de places rue Lavaux, à proximité de l'Eglise.

Afin de conclure le bilan communal 2003, je voudrais, ce soir, remercier les salariés du service public communal, ceux du service administratif, dont l'énorme tâche n'est perceptible que lorsqu'on vit près d'eux au quotidien.

Merci au service technique et à son nouveau chef, Fabrice SCHAUMANN, qui fait un effort remarquable pour les tontes et l'embellissement, les services aux associations et les travaux divers qui lui sont confiés.

De son côté, et avec nous, la communauté de communes a poursuivi l'effort considérable entrepris depuis sa création en faveur des scolaires et la mise en place de l'accueil périscolaire, le matin et le soir.

La CODECOM a terminé la première tranche de la zone industrielle entièrement viabilisée et commencé la construction de la déchetterie, rue des Casernes.

Elle a également financé la réfection de la route du Haut Bois et celle du Bois de Tilly, travaux auxquels s'ajoutent le revêtement neuf de plusieurs rues de la Ville.

Pour l'année 2004, la Ville entreprend :

- La création d'une nouvelle voirie afin de desservir le nouveau collège Louise Michel dont les travaux de reconstruction débiteront en Juillet. L'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique devrait être adopté dans quelques jours après l'avis favorable de Mme la Sous-Préfète de VERDUN.
- La création du réseau d'assainissement, route de Foameix et rue du petit Ornel.

- La viabilisation de huit parcelles supplémentaires au lotissement le Moulin pour lesquels nous avons déjà sept acquéreurs.
- La création d'un lotissement de quatre parcelles à l'emplacement DUBOIS MARTIN.
- La création de six logements rue François Villon.
- La construction d'un nouveau local pour l'USEB.
- La réfection d'un plafond de la maison des Jeunes et des Amis Stainois.
- Nous devons par ailleurs rechercher une solution pour les vestiaires du Judo Club endommagés par la canicule.
- La réfection de la toiture de l'Eglise, Côté Sud.
- La réfection de trottoirs en fonction des disponibilités budgétaires.

Comme tous nos concitoyens, vous êtes préoccupés par les incivilités d'un certain nombre d'habitants, les stationnements illicites, les automobilistes qui grillent le feu rouge du carrefour des Ecoles, les déchets de chiens, etc...

Depuis deux ans, vous le savez, la municipalité recherche un brigadier de police à mi-temps. Nous ne l'avons pas trouvé. Cependant, nous examinons actuellement une candidature pour un poste à temps plein. Il est clair que vous souhaitez ce recrutement, mais il faut savoir ce que l'on veut : une dépense supplémentaire pour les charges de personnel entraîne obligatoirement une recette supplémentaire, je veux parler franchement d'une augmentation des impôts locaux que nous voulons raisonnable, pour ne pas alourdir les charges qui pèsent sur le contribuable déjà malmené par des augmentations décidées par l'Etat ces derniers temps.

Vos élus continuent de travailler au remembrement de la Ville, à une révision simplifiée du POS, afin de rendre constructibles les terrains de la 2^{ème} et 3^{ème} tranche du lotissement Le Moulin, ainsi que l'emplacement de la future aire de stationnement des gens du voyage sur la route du Haut Bois exigée par l'ancien comme le nouveau gouvernement et dont le maître d'ouvrage sera la communauté de communes.

En même temps, nous travaillons à la transformation, un peu plus longue, il faut compter deux ans, du POS en Plan Local d'Urbanisme.

Comme on le voit, de grands chantiers sont engagés dans la Ville et le Pays d'ETAIN, la ville bouge.

C'est le devoir des élus d'accompagner l'augmentation de la population et de prévoir l'accueil de nouvelles familles, environ 200, dans le cadre du renforcement du 3°RHC, qui, devrait être annoncé après les élections régionales.

Nous nous attelons également à la requalification du Centre Ville, la Place de l'Hôtel de Ville, celle du Bosquet, celle des Fusillés et de la rue de Morteau pour lesquels les subventions peuvent atteindre 80 %. Nous organiserons dans quelques mois une réunion des habitants afin de présenter ces projets et les soumettre à vos remarques, suggestions ou critiques.

Du côté de la communauté de communes, 2004 sera l'année de construction d'un RPI concentré à EIX, des études relatives à la création d'un nouveau local pour le CEMDO, la création d'une maison médicale après concertation avec les professionnels de la santé ainsi que la valorisation touristique et économique du territoire dans l'ancien hall de frêt, rue des Casernes.

La CODECOM étudie également la possibilité de transformer la Galipette en crèche.

La tâche des élus est immense mais elle est exaltante. Nous n'avons qu'un seul objectif, servir le mieux possible la Ville, le Pays d'ETAIN et ses habitants : avec la détermination permanente d'innovation, de ténacité, de compromis et d'ouverture d'esprit pour éviter et surmonter les sources de conflit à notre niveau.

Nous restons fidèle à Voltaire « Pratiquer la tolérance, disait-il c'est reconnaître qu'il n'existe pas de vérités absolues. Nul ne peut prétendre imposer sa vérité à autrui ».

La diversité, il faut la gérer. Nous la gérons, en retenant ce qui nous unit, en rejetant ce qui peut nous diviser. Là-dessus, objectivement, je crois que nous pouvons affirmer avoir réussi, mais, c'est à vous, de juger.

Très bonne et heureuse année 2004 à toutes les personnes ici présentes, à la Ville et à la Communauté de Communes du Pays d'ETAIN.

Merci de votre attention.